



Deux nouveaux parcours labellisés « Compétences pour l'entreprise » par la CDEFI

Paris, le 27 février 2017

La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) annonce la labellisation « Compétences pour l'entreprise » de deux nouveaux parcours de formation doctorale portés conjointement par des écoles d'ingénieurs et des écoles doctorales.

Pour cette 4^e édition, les partenariats sélectionnés sont celui de l'ENSCM, associée à l'école doctorale Sciences chimiques Balard et au collège doctoral du Languedoc-Roussillon, ainsi que celui porté par Polytech Tours, conjointement avec les écoles doctorales MIPTIS (Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes), EMSTU (Energie - matériaux - sciences de la terre et de l'univers) et SHS (Sciences de l'Homme et de la société).

Le parcours « Compétences pour l'entreprise »

Construit en 2011 par la CDEFI, en accord avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le parcours « Compétences pour l'entreprise » permet de définir un cadre performant pour un parcours de qualité destiné aux doctorants souhaitant intégrer le secteur privé à l'issue de leurs travaux de recherche. Ce parcours s'intègre dans la formation doctorale obligatoire des jeunes chercheurs et n'a donc aucune incidence académique sur le déroulement du doctorat.

La spécificité du parcours repose sur :

- une cartographie claire des compétences techniques, méthodologiques et transversales des doctorants ;
- une immersion en entreprise d'au moins 30 heures ;
- des cours théoriques complémentaires (70 heures au minimum) portant sur un large choix de thématiques : propriété intellectuelle, management, entrepreneuriat ou rédaction de contrats industriels par exemple, ainsi que des ateliers d'aide à la poursuite de carrière, de bilans de compétences, etc.

En fin de doctorat, les doctorants ayant suivi avec succès cette formation se voient alors remettre un certificat par leur école doctorale et par l'école d'ingénieurs ayant organisé le parcours validant l'acquisition d'au moins 8 des 15 compétences attendues par les entreprises.

S'appuyant sur la proximité du réseau des écoles d'ingénieurs avec les entreprises, la CDEFI souhaite de cette façon mettre à la disposition des jeunes chercheurs de toutes disciplines l'expérience des écoles en termes de valorisation de diplôme auprès du secteur privé.

Une démarche en adéquation avec le nouveau décret sur le doctorat

L'approche en termes de grille de compétences, similaire à la posture adoptée par les écoles pour valoriser les acquis de jeunes ingénieurs diplômés, permet un rapprochement concret entre le monde académique et le monde industriel grâce, entre autre, à l'adoption d'un langage commun et d'une reconnaissance mutuelle.

Evoquée par Mme la Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en réponse aux recommandations de la Cour des Comptes sur l'insertion professionnelle des docteurs, cette démarche compétences a été rendue obligatoire dans l'ensemble des formations doctorales par l'arrêté du 25 mai 2016 *via* la réalisation d'un portfolio comprenant la liste individualisée de toutes les activités des doctorants et valorisant les compétences développées pendant la préparation du doctorat.

Interrogés, plus de 93 % des doctorants et des jeunes docteurs ayant suivi le parcours recommandent cette formation. La CDEFI ne peut qu'ainsi encourager tous les établissements à développer leur propre parcours « Compétences pour l'entreprise ».

Modalités de dépôt des candidatures

Les établissements impliqués possèdent une entière liberté en matière d'organisation de la formation. Pour faire acte de candidature, il suffit de déposer un dossier de candidature commune, établi entre l'école d'ingénieurs et une ou plusieurs école(s) doctorale(s) partenaire(s). Ces documents sont à demander à la CDEFI, à l'adresse cpe@cdefi.fr. Les écoles sélectionnées par la CDEFI devront alors présenter la spécificité de leur projet devant un comité de suivi paritaire enseignement supérieur/représentants industriels.

Pour plus d'informations sur le prochain appel à candidatures : <http://www.cdefi.fr/activites/le-parcours-competences-pour-lentreprise>

À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Contacts presse, Agence Noir sur Blanc :

Sandra Ammara : 01 41 43 72 74 | 06 79 92 71 34 | sammara@noirsurblanc.com